



CREPA Bretagne

Centre de REssources Professionnelles
en Architecture

Construction bois : isolation et vêtture

DATE : le 12 mars 2010

Lieu : Maison des Associations à Rennes

HORAIRES : de 9h à 17h30 soit 7 h de formation

Nb de places : 16

TARIFS* :

Adhérents CREPA : 290 € HT soit 346,84 € TTC

Non adhérents* : 330 € HT soit 394,68 € TTC

Tarif par personne, repas inclus.

Adhésion fixée à 40 € pour 2010 (Joindre un chèque séparé)

Enjeux professionnels et objectifs :

- Appréhender les techniques constructives bois en tenant compte des contraintes et objectifs de type BBC, environnementaux, sanitaires et économiques.
- Découvrir ces techniques, disposer d'outils permettant de définir des projets réalistes et économiquement viables.
- Disposer d'arguments permettant de proposer la solution bois en fonction de critères variés.
- Connaître les possibilités d'utilisation des matériaux et techniques dites « non courantes » ou « innovantes ».

Public :

Architectes collaborateurs et assistants.

Méthode :

Exposés à partir de plusieurs clés d'entrée en matière.

Echanges sur la base d'étude de cas.

Programme :

Approche globale de la structure bois : architecture bioclimatique et enveloppe du bâtiment ; comportement *hygrométrique* et *acoustique* des parois.

Traduction constructive : les solutions techniques à partir du matériau bois :

- ✓ Les objectifs de performance thermique par ouvrage : charpente ; mur (MOB) ; plancher – introduction à la norme BBC.
- ✓ Isolation :
 - matériaux ; classifications ;
 - comportement hygrothermique ; pré dimensionnement thermique ;
 - techniques constructives associées (cf. partie « structure ») ;
 - rappel sur les ponts thermiques ;
 - étanchéité à l'air et acoustique : points clés à surveiller ;
 - focus sur la couverture.
- ✓ Vêtture : les bardages bois
 - matériaux ; classifications ;
 - finitions ; avec ou sans traitements ; entretien.

Comparaison des familles de matériaux isolants : approche multicritère (environnement, sanitaire, économique).

Etude de cas * : étude des contraintes architecturales ; pré dimensionnement thermique.

Les points clés d'un DCE :

- ✓ le descriptif des techniques / DTU 31.2 / matériaux et techniques dites « non courantes » ou « innovantes » ;
- ✓ relation et répartition des lots du « GO bois » et du SO.

*** les stagiaires sont invités à envoyer deux semaines avant le stage, leurs propres exemples pouvant être étudiés durant la journée après présélection.**

Intervenant : David DESCAMPS – Ingénieur Construction Bois, Gwenan Ingénierie Bois



MAISON DES ASSOCIATIONS

6, cours des Alliés
35000 RENNES

→ ACCES

Métro : Station Charles de Gaulle

Bus : Lignes N° 1, 3, 54, 55, 56

arrêt Charles de Gaulle/Colombier

Parking : Charles de Gaulle et Colombier



CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.
- Il peut être pris en charge, sous réserve d'acceptation de votre dossier de demande préalable de prise en charge, par votre organisme collecteur (FIF-PL, OPCA-PL ou autre).
- Le CREPA Bretagne n'accepte pas de subrogations de gestion et de paiement.
- L'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée du règlement TTC.
- Annulation du stage par le CREPA Bretagne faute d'un nombre suffisant de participants : les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le règlement, s'il a été effectué, sera restitué dans un délai de 7 jours après date prévue du stage.
- Annulation du stagiaire :
 - Plus de 7 jours avant la date prévue du stage : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.
 - Moins de 7 jours avant la date prévue du stage (ou absence au stage) : une retenue de 40% sera effectuée sur le montant total HT du stage.
- Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.